

Fonds de placement

Le capital d'un fonds de placement rassemble les mises de plusieurs investisseurs. Il est investi sur le marché monétaire, en obligations, en actions, en matières premières ou dans l'immobilier. Les Exchange Traded Funds (ETF) sont une forme particulière des fonds de placement.

Avantages

- Diversification
- Protection étendue des investisseurs (portefeuille collectif, réglementations)
- Gestion assurée par des professionnels
- Possibilité pour les particuliers d'investir sur des marchés difficiles d'accès en temps normal
- Possibilité d'investir des montants modestes
- ETF : transparence élevée et frais de gestion peu élevés

Risques

- Risque de marché : risque de fluctuation des cours sur les marchés
- Risque de crédit : risque propre à l'entreprise
- *Tracking risk* : risque de rendements inférieurs au benchmark
- Risque de change : risque de fluctuation des cours des monnaies
- Risque-pays : risque lié au pays lui-même (politique, naturel, etc.)

Fonctionnement

Généralités

Les gérants du fonds prennent les décisions d'investissement en fonction de la stratégie de placement. Pour plus de détails concernant les différents fonds, voir les fiches d'information sur le sujet.

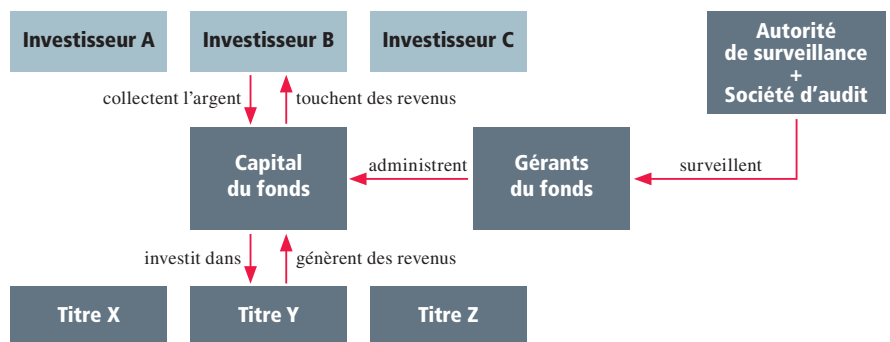
Types de fonds de placement

Fonds du marché monétaire	Ils investissent dans un portefeuille diversifié de titres monétaires ou de titres à taux fixe à court terme.
Fonds obligataires	Ils investissent dans un portefeuille diversifié d'obligations à rémunération fixe et/ou variable.
Fonds en actions	Ils investissent, selon la stratégie, dans des actions d'entreprises petites, moyennes ou grandes, d'un pays ou d'un espace économique.
Fonds en placements alternatifs	Ils investissent dans des placements alternatifs comme des matières premières ou de l'immobilier, par exemple.
Fonds stratégiques	Ils investissent simultanément sur le marché monétaire, dans des obligations, dans des actions et dans des produits alternatifs.

Exchange Traded Funds (ETF)

Les Exchange Traded Funds (ETF) sont des fonds de placement cotés en Bourse et négociés en continu. Comme les fonds classiques, ils investissent dans des actions ou des obligations. À la différence des fonds classiques, ils ne sont pas administrés activement par les gérants du fonds, mais ils répliquent un indice.

Fonctionnement des fonds de placement



La présente publication est une publicité. Elle n'a été établie qu'à titre informatif et à l'intention du destinataire. L'analyse ne représente ni une incitation ni une recommandation à acheter ou à vendre des placements ou à conclure d'autres transactions. La BCBE attire l'attention sur le fait que tout investissement présente des risques. La BCBE décline toute responsabilité en cas de pertes et ne saurait répondre d'un quelconque dommage découlant de l'utilisation des présentes informations. Vous trouverez dans la brochure « Risques inhérents au commerce d'instruments financiers » de plus amples informations sur les services financiers usuels ainsi que sur les caractéristiques et les risques des instruments financiers. Vous obtiendrez cette brochure gratuitement sur tous les sites de la BCBE. Vous pouvez aussi la télécharger sur la page bcbe.ch/informations-juridiques. Votre coach financier à la BCBE se fera un plaisir de répondre à vos éventuelles questions.